

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 27 avril à 18h00, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 14 avril 2023

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
17	12	1	13	13	0

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe

Membres ayant donné pouvoir : THEYS Michel à BIDAUD Jean-Michel

Membres excusés : BOUR Coline, ECHASSERIAU Vincent

Membres absents : BESNIER Michelle, CHAMPAUD Marc

Invité : PAQUET Laurent

Secrétaire de séance : BOSDEVIGIE Jean Pierre

INSTITUTION

Délibération n° 33-2023 : Approbation de la convention de location de vélos à assistance électrique dans le cadre du projet AVELO2

Monsieur SIMON Philippe, Vice-Président, rappelle les ambitions fixées dans le cadre du PCAET. En effet, au vu des enjeux climatiques et de l'augmentation des coûts de l'énergie actuels la Communauté de Communes a pour ambition de proposer diverses alternatives à l'autosolisme. Le vélo électrique apparaît, ainsi, comme une solution pour les trajets courte distance.

Pour rappel, la Communauté de Communes a candidaté, en mars 2022, à l'appel à projet Avélo2 porté par le PNR Millevaches en Limousin. Ce programme permet au territoire de se doter :

- d'un schéma directeur des mobilités actives pouvant abonder le futur Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) ;
- et une participation pour l'acquisition d'un parc de 10 vélos à assistance électrique soit une participation 5 000€ du PNR Millevaches en Limousin.

Lors du bureau communautaire du 22 septembre 2022, le projet a été présenté à l'assemblée suite au courrier du PNR indiquant que notre candidature avait été retenue.

Dans le cadre du déploiement du dispositif location de 10 vélos à assistance électrique, il vous est proposé de valider les tarifs et les modalités de location décrits dans la convention de location ainsi que son règlement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°87-2021 Plan Climat Air Energie Territorial validant le plan d'actions du PCAET,

Considérant que la Communauté de Communes est lauréate de l'appel à projet AVELO2 porté par le PNR Millevaches en Limousin,

Considérant l'avis favorable du bureau du 22 septembre 2022,

Considérant l'inscription du projet au budget principal 2023,

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d'

- APPROUVER la convention de location de vélos à assistance électrique dans le cadre du projet AVELO2 ;
- AUTORISER La Présidente ou son délégué à signer tout acte pouvant se rattacher à la présente délibération ; et permettant de créer la régie associée à ce projet.
- DIRE que les crédits sont prévus au Budget principal 2023.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 02 mai 2023
La Présidente,
Mélanie PLAZANET

**Communauté de Communes
des Portes de Vassivière**
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le :

Publié le :

17 MAI 2023 17 MAI 2023